

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	56	204	204	201	48
		Bacheliers professionnels toutes séries	28	140	140	140	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	126	126	124	24	50 %
			Masculin	78	78	77	24	50 %
			Total	204	204	201	48	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	60	60	60	9	37,5 %
			Masculin	80	80	80	15	62,5 %
			Total	140	140	140	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	31	31	30	9	50 %
				AB	23	23	22	6	33,3 %
				B	6	6	6	3	16,7 %
				Total	60	60	58	18	100 %
		Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	2	0	0 %	
			Sans mention	29	29	29	6	20 %	
			AB	57	57	56	12	40 %	
			B	38	38	38	8	26,7 %	
			TB	18	18	18	4	13,3 %	
			Total	144	144	143	30	100 %	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	21	21	21	4	16,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	45	45	45	6	25 %
				B	44	44	44	7	29,2 %
				TB	22	22	22	6	25 %
				TBF	5	5	5	1	4,2 %
				Total	140	140	140	24	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	131	131	130	25	52,1 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Autres	71	71	69	23	47,9 %
			Total	204	204	201	48	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	127	127	127	19	79,2 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	2	1	4,2 %
			Autres	10	10	10	4	16,7 %
			Total	140	140	140	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	133	133	132	25
			Autres doublettes	10	10	10	5
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	80	80	80	13
			Commercialisation et services en restauration	44	44	44	5
			Autres spécialités	7	7	7	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	93 %	93 %	93 %	83,3 %
		Autres doublettes	7 %	7 %	7 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4619)	Jury par défaut	Cuisine	61,1 %	61,1 %	61,1 %	65 %
		Commercialisation et services en restauration	33,6 %	33,6 %	33,6 %	25 %
		Autres spécialités	5,3 %	5,3 %	5,3 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	bulletins, fiche avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences de communication écrite et orale	bulletins, fiche avenir, projet personnel, scolarité	Très important
Savoir-être	Autonomie et codes professionnels	fiche avenir, projet personnel	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la filière Hôtellerie-restauration	activités et centres d'intérêt, projet personnel	Très important
	connaissances en économie-gestion	fiche avenir et bulletins	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux réunies ont analysé les dossiers en prenant en compte les éléments suivants :

1. Le positionnement des équipes pédagogiques des établissements d'origine sur les 5 critères suivants : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, capacité à réussir, engagement citoyen.
2. Les appréciations relatives aux critères suivants : Comportement (savoir-être, absentéisme), Motivation (Cohérence du projet / Justification du choix d'orientation / Justification choix Dinard), Travail personnel (Régularité / Effort), Compétences (résultats dans les domaines général et professionnel), Niveau de classe (déjà renseigné par la fiche / ou type de bac / effectif de classe...

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

De nombreux dossiers ont été enregistrés, la formation était complète en juillet, mais des places se sont libérées à partir de la fin juillet : il est conseillé de ne pas supprimer le vœu s'il est vraiment souhaité, gardez-le en attente.

Il est important de personnaliser la lettre de motivation et de l'adapter au vœu souhaité et à son établissement. Les lettres type "copiées collées" se repèrent assez aisément, et nuisent à la qualité de la candidature.

L'absentéisme est un critère préjudiciable, qui engendre un malus important à la candidature.

Signature :

Romain RAOUL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges